

AVIS DE NOTATION*

ATTRIBUTION DE NOTE

Tunis, 9 Mai 2007 : **Fitch Ratings a attribué la note nationale à long terme 'CCC (tun)' avec perspective stable et la note à court terme de 'C(tun)' à la société Canado-Tunisienne des Industries Agroalimentaires (CTIA).**

CTIA est une société nouvellement créée suite à la délocalisation d'une conserverie canadienne vers la Tunisie et détenue à parts égales par des intérêts tunisiens et canadiens. Elle a pour objet la production, à partir de juillet 2007, de jus de tomate et de tomates pelées en boîtes entièrement destinés à l'exportation. Bien que le projet bénéficie d'importants avantages grâce à la délocalisation de la conserverie canadienne, notamment les équipements récupérés, une clientèle déjà existante et un transfert technologique, l'historique opérationnel limité de l'unité canadienne dû à un problème d'approvisionnement ne permettent pas à l'agence d'évaluer correctement les perspectives futures de la CTIA.

Fitch suivra les performances de l'entreprise et du management et le bon déroulement des activités pourrait contribuer à l'amélioration des notes. Fitch reconnaît le succès rencontré jusqu'à ce jour par le directeur général, M. Kechaou, dans la promotion du projet et notamment la mise en place d'un financement adéquat ainsi que la mobilisation du soutien de différentes organisations.

Parmi les autres préoccupations de l'agence figurent les effets éventuels du risque de refinancement sur la liquidité de la société. En effet, la présence d'engagements à long terme de l'ordre de 1,9 Mio TND dont les premières échéances sont exigibles en septembre 2008 alors que la société n'a pas encore démarré son activité, met l'accent sur un certain risque d'exécution qui pourrait mettre en péril la capacité de la société à rembourser sa dette en temps voulu. Ce risque est d'autant plus important que l'activité de la CTIA est saisonnière : si la saison de récolte de 2007 est manquée, cela retardera le démarrage de l'activité d'une année. Néanmoins, l'agence note que les travaux préparatoires à l'usine sont à un stade avancé, tandis que le management représenté par M. Kechaou s'efforce de respecter le calendrier de démarrage des activités.

L'agence considère favorablement l'appui de l'actionnaire canadien pour soutenir les ventes de la CTIA et sécuriser les paiements. En outre, la capacité du projet à collecter des subventions importantes du gouvernement tunisien et de l'Agence Canadienne pour les Développement International (ACDI) et à bénéficier du soutien de la communauté financière sont autant de facteurs favorables aux notes de la CTIA. Les notes intègrent aussi le potentiel de développement futur comme l'intégration verticale, avec la culture des tomates, ou horizontale, avec la transformation d'autres fruits et légumes, ainsi que l'extension de la clientèle existante.

(*Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com.tn. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch North Africa qui en assume l'entière responsabilité.